



Fiche outil n°11 : ...au repérage des besoins et des actions pouvant être envisagés

Cette partie peut être complétée par l'accompagnateur et pourra faire l'objet d'une discussion et d'une décision collective sur les solutions pouvant être apportées à la personne. Les éléments de l'entretien (de la fiche précédente) sont ainsi repris, organisés, analysés.

◆ Quels sont les **besoins** repérés ?

Au regard des éléments recueillis et analysés, quels seraient les modes d'actions à privilégier avec la personne :

- Un accompagnement dans la recherche d'emploi, dans la résolution de fragilités... ?
- Un suivi ?

◆ Quels sont les **objectifs d'insertion** à envisager avec la personne ?

Face aux besoins pressentis, quels sont les objectifs d'insertion à proposer et à discuter avec la personne ?

- La priorité est-elle centrée sur des éléments de résolution de problèmes personnels, périphériques à l'emploi (*répondre à un problème financier, recréer ou préserver un certain équilibre social, redonner confiance en soit...*)
- La priorité est-elle axée sur le rapport à l'emploi (*découvrir un métier, conforter ou valider des compétences acquises... ?*)

Peut-on déjà déterminer quel engagement proposer ?

◆ Quelles sont les **actions à proposer** ?

C'est à partir de cette base, de cette évaluation du "champ des possibles" que les actions prioritaires à mener par rapport au projet et besoins de la personne vont pouvoir être définis.

Quels sont les moyens que la structure pourrait lui apporter en réponse à ses objectifs (offre d'insertion interne), ou que ses partenaires locaux pourraient apporter (offre d'insertion externe ou offre partenariale) ?

◆ Quelles **échéances** se fixe-t-on pour réaliser les actions ?

→ Les outils de synthèse de l'entretien

- La fiche de synthèse de l'entretien – cf. Fiche outil n°13 en page suivante
- La réunion de régulation pédagogique, la gestion collective des parcours